



SUD éducation est ce que nous en faisons

CONSTRUISONS la grève générale !

Après une mobilisation comme celle que nous avons connue l'année dernière au rectorat, nous aurions pu espérer freiner la gestion libérale de l'éducation en Guyane. Au contraire la machine s'est emballée. Et notre recteur est reparti en campagne avec toute la suffisance qu'on lui connaît.

C'est sans complexes qu'il impose une carte scolaire sans précédent. C'est sans complexes qu'il ferme des RASED. Qu'il met en concurrence contractuels et titulaires au mouvement.

Pour autant nous ne pouvons pas dire qu'il ne s'est rien passé cette année. Si les journées des 29 janvier et 19 mars n'ont pas été très suivies en Guyane, en métropole elles ont permis à des millions de personnes de descendre dans la rue pour crier leur ras-le-bol. Mais avec les appels des 26 mai et 13 juin, les grandes centrales syndicales n'ont fait que laisser retomber la pression.

Sud éducation Guyane refuse de participer à ce genre de "journées d'action" qui ne servent qu'à enterrer le mouvement en se donnant bonne conscience à un mois des vacances d'été. Depuis que nous existons, nous avons participé à toutes les actions intersyndicales pour la défense de l'École Publique. Nous avons relayé toutes les actions initiées par les divers collectifs locaux de lutte. Mais aujourd'hui en Guyane les luttes dans le secteur de l'éducation sont au point mort.

Nous pensons que pour gagner, pour faire plier ce gouvernement, il faut franchir une étape. L'exemple des Antilles prouve qu'un mouvement fort se construit dans la durée. Il faut que nous mettions en perspective la grève générale mais cela ne se décide pas à Paris. Nous devons

dans chaque école, dans chaque établissement, dans chaque secteur nous réunir pour discuter de la stratégie qui nous fera gagner. Les syndicats doivent mettre le projet de grève générale en perspective de l'action unitaire, comme le demande Solidaires en intersyndicale. C'est la raison pour laquelle SUD Education et les autres syndicats de l'union syndicale Solidaires font partie du Mayouri Kont Leksplwasyon.

Le capitalisme est en crise et il est plus que temps d'en finir avec ce système économique qui a pour socle l'inégalité. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une simple relance. Nous ne pouvons accepter de nous battre uniquement pour que tout redevienne comme avant. Il

nous faut au contraire imposer une autre répartition des richesses.

**Pour une autre société, pour une autre école
battons-nous dès la rentrée 2009.**

Le forum Social Mondial de Belém, qui s'est tenu en janvier de cette année, a été un grand moment de convergence des luttes du monde entier, de dialogue et de formulation des perspectives politiques de l'alter-mondialisme. C'était également un forum populaire, très amazonien dans sa fréquentation et ses préoccupations (présence de nombreuses communautés indigènes de l'Amazonie) et ...féminin !

Si la richesse un peu chaotique du forum (des centaines de débats chaque jours, deux énormes sites, des lieux de vie, etc..) rend difficile une analyse linéaire, il est cependant possible de dégager de grandes lignes de forces des débats et des idéologies.

On peut identifier la crise mondiale comme fondamentalement étendue sur trois plans, considérés comme d'égale importance. La crise est économique, écologique et alimentaire. Les réflexions portent donc sur la création d'un modèle alternatif qui répondrait à ces trois dimensions.

De ce fait, les projets politiques du Forum ont intégré un certain nombre de notions clés qui redéfinissent le paysage de l'alter-mondialisme et notamment celui

des positions écologiques radicales. Il y a eu beaucoup de questions autour de la notion de la décroissance et de la « vie-bonne » (ce deuxième terme comprenant un ensemble de références à notre dépendance directe à notre environnement, non plus d'un point de vue écono-

ment visiblement une plus grande ouverture du Comité d'Organisation (composé des 6 organisations fondatrices, parmi lesquelles, par exemple, le Mouvement des Sans Terre). Le Forum n'a plus à prouver l'importance de son existence : il doit à présent gérer de la façon la plus démocratique possible le pouvoir qu'il représente.



mique et anti-productiviste, mais comme une relation du vivant au vivant).

On peut noter qu'il a surgi un questionnement du Forum sur lui-même, sur le fonctionnement démocratique qu'il est supposé reproduire, sur sa légitimité dans le paysage des mouvements contestataires, révolutionnaires et alternatifs de ce début de siècle. De nombreuses personnalités publiques et de nombreux participants souhai-

Ainsi, participer au Forum social Mondial constitue une expérience éminemment enrichissante, et ce surtout parce qu'elle nous fait traverser les luttes et les réflexions de ceux et celles qui, comme nous, luttent de par le monde. Elle nous rappelle aussi la réalité de notre positionnement géographique qui nous fait être un confetti européen, pourtant en terre américaine, si loin des luttes sociales de ses voisins et pourtant si concerné.

Anticapitalisme

La crise... pas pour tout le monde

En 1974, la rémunération moyenne des dix patrons américains les mieux payés était 47 fois plus élevée que le salaire moyen d'un ouvrier de l'industrie de l'automobile. En 1999, elle était égale à 2 381 fois le salaire moyen.

Selon le *Financial Times*, les patrons des grandes banques internationales auraient touché ces trois dernières années environ 95 milliards de dollars de rémunération alors que les pertes causées par leurs erreurs sont évaluées à plus de 1 000 milliards de dollars par le FMI.

En France, les dirigeants des entreprises du CAC 40 gagnent en moyenne 4,4 millions d'euros par an, soit pour chacun d'entre eux, environ deux siècles de salaire médian... soit 250 fois le SMIC.

Ces fortunes profitent à une oligarchie de surconsommateurs instaurée en modèle par les médias et la publicité. Ce système, construit pour défendre l'illusion d'une croissance infinie et équitable, s'est édifié au détriment des plus faibles et des plus démunis, premières victimes aujourd'hui de la précarité et demain des bouleversements climatiques.

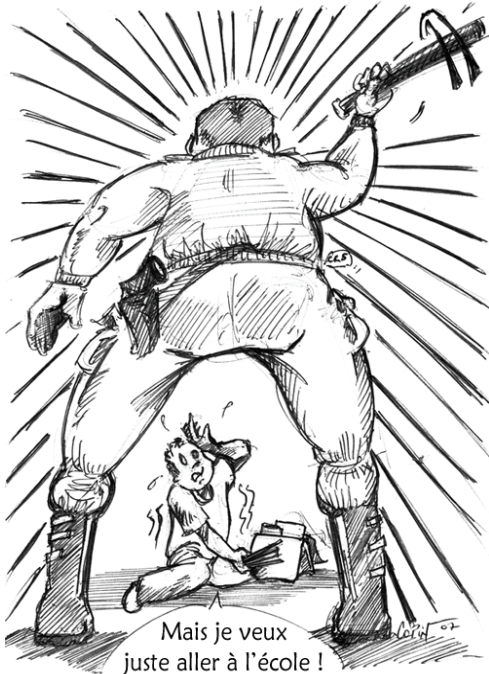
Ces rémunérations disproportionnées et sans lien réel avec la performance de l'entreprise sont socialement injustes, économiquement inefficaces, humainement inadmissibles et écologiquement destructrices.

Et ce sont les mêmes et leurs amis qui nous expliquent qu'il n'est pas possible d'augmenter la rémunération des salariés.

Nos revendications salariales sont plus que légitimes :

300 € d'augmentation pour tous.

SUD Éducation Guyane a accordé une heure de décharge pour la coordination du RESF Guyane 2008-2009. Le SGEN a fait de même mais les aléas administratifs n'ont pas permis de bénéficier de cette 2ème heure de décharge qui s'est perdue dans la nature.



Le réseau

La liste de diffusion est le principal outil de mise en réseau sur la Guyane avec plus d'une centaine de membres. En plus des organisations supports et des enseignants du 1er et du 2nd degré, plusieurs chefs d'établissements, CPE et employés de vie scolaire, assistantes sociales et autres travailleurs sociaux ainsi que des employés administratifs

et des associations se sont joints à la liste.

Notons que la communication avec les chefs d'établissements est en générale très bonne.

Les réunions, 1 à 2 fois par mois permettent de discuter de problèmes qui n'ont pas leur place sur la liste et de partager les expériences. Elles ont lieu le mercredi à 18h sur le campus.

Le travail de fond

I. édition de documents :

- un projet de cartes de communication, porté par des enseignants d'arts plastiques, à destination des jeunes étrangers. RESF a assuré la rédaction et les traductions des messages (voir <http://www.resfguyane.org/>)

- un ensemble de documents de base qui permettent à des volontaires de se former et de travailler :

- une brochure d'information jeunes majeurs avec un descriptif de la procédure de prise de RDV et la liste des pièces à fournir suivant la situation du jeune

- un formulaire d'entretien avec les jeunes

- une lettre type de première demande

- un diaporama d'information pour les jeunes de collège. Ce diaporama a été présenté à toutes les 3èmes du collège Schoelcher de Kourou, ainsi qu'au collège Nonnon, avec un retour très positif.

- la page Guyane du site internet RESF national (<http://www.educationsansfrontieres.org/>)

avec la publication d'une vingtaine d'articles.

2. Les permanences : accompagner les jeunes dans leurs démarches de régularisation.

RESF Guyane est présent dans les lycées Melkior-Garré, Michotte et Éboué ainsi qu'aux collèges Justin Catayée et Nonnon à Cayenne ; au lycée Elie Castor à Kourou et au collège de St Georges. Hors des établissements scolaires, RESF est présent à St Laurent, à Maripasoula, Grand Santi et à la Maison des Associations de Cayenne.

Le travail d'urgence

En cas d'arrestation, RESF Guyane intervient directement pour la libération des jeunes majeurs scolarisés. Cette situation s'est présentée plusieurs fois cette année avec libération du jeune à chaque fois.

Conclusion et perspectives

RESF Guyane continue de se développer dans toutes les directions importantes. Étant donnée l'inertie désarmante de la Préfecture, notre travail est toujours plus dense et ardu. La possible interdiction pour la CIMADE d'assister les étrangers au Centre de Rétention (remplacée par le Collectif Respect) serait un désastre qui pèserait sur les épaules de plusieurs ONG qui gravitent autour de la CIMADE dont RESF.

Contacts :

Marc Grossouvre 0694 26 03 01
URGENCE : 0694 26 90 90
resf.guyane@yahoo.fr

Mobilisation

Cercle de silence

RESF-Guyane appelle toutes celles et tous ceux qui veulent montrer leur résistance à la politique du chiffre contre les jeunes majeurs scolarisés et diplômés, à venir participer à un cercle de silence à Cayenne, devant la Préfecture, le vendredi 12 juin à 17 heures.

Pendant les grandes vacances scolaires, nos élèves sont en danger : certains ont reçu l'Obligation à Quitter le Territoire, alors qu'ils sont diplômés de BEP, de BAC Professionnel, technologique ou général. L'appréciation de leur intégration a été, pour le Bureau de l'immigration, insuffisante. Mais il existe une loi - L.313-II-7 - qui permet de les régulariser.

Pesons pour leur régularisation !

Pas une chaise vide à la rentrée !

Pas un élève, formé et diplômé, expulsé à la fin de ses études !

*C'est notre silence obstiné que doivent entendre
le Préfet et le Bureau de l'Immigration !*

Une semaine de congrès SUD Éducation à Cherbourg : quels travaux, quels enjeux?

SUD Éducation est une fédération de syndicats autonomes. Nous sommes responsables à chaque niveau de l'existence de SUD. Les syndicats SUD, d'une académie à l'autre, peuvent avoir des orientations plus ou moins radicales et plus ou moins à gauche. Dans l'ensemble, ni les uns ni les autres ne sont prêts à céder du terrain. Et c'est cette multitude qui fait notre richesse, au congrès, d'où doivent émerger des idées, plein d'idées pour que notre syndicalisme soit innovant. Un congrès est un moment de mise en commun de ces analyses qui aboutit à des propositions pour les trois ans à venir. C'est ce qui oriente notre travail quotidien en lui donnant un horizon.

Le congrès a été une expérience enrichissante. Il en ressort beaucoup d'idées et une envie de mieux et plus faire. Les thèmes abordés ont été :

- l'école, et les choix éducatifs que nous pouvons essayer de faire avancer : **une école pour tous, pluriculturelle, polyvalente, qui forme des individus responsables et non de la main d'œuvre au service d'un bassin d'emploi.** Parce que l'école n'est pas au service des patrons et doit être autre chose que l'école de la reproduction sociale.

- notre travail : lutter pour que tous les personnels travaillant dans les

établissements scolaires, quelles que soient leurs tâches, aient de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires, au sein d'un corps unique. **Réaffirmer notamment la nécessité de titulariser les personnels contractuels.**

- l'intégration d'un syndicat pour nos collègues du privé, le SUNDEP, dans notre Union syndicale Solidaires.

- La problématique des syndicats outre-mer. La rencontre avec ces syndicats nous a permis de voir que les situations sont extrêmement variables. Ce qui se passe en Nouvelle Calédonie nous donne une idée de ce qui pourrait se passer ici. Généralement on voit bien que **l'outre-mer est terre d'expérimentation pour le gouvernement.**

- la grève. Il ressort que pour SUD la grève générale reste un enjeu fondamental car nous constatons une inefficacité totale des grèves d'un jour. Le gouvernement n'entend pas le peuple ! Le Rectorat, au niveau local, n'entend pas non plus nos appels à l'aide réguliers !

- les décharges syndicales. Elles doivent rester un temps d'engagement qui n'excède jamais notre temps avec les élèves. C'est une spécificité à laquelle on tient ! Les décharges RESF pour des non-syndiqués font aussi partie de nos choix forts : les élèves sans papiers sont nos élèves !

Sans penser résumer tout ce qui s'est dit pendant cette semaine, nous pouvons conclure que le travail est devant nous ! Mais que nous avons toutes les raisons de nous y mettre ! **Pour que jamais on ne puisse dire qu'on savait mais qu'on n'a rien fait pour sauver l'Éducation**

UN VRAI
SYNDICAT UNITAIRE

ON EST TOUS
D'ACCORD SUR RIEN !!



Résultats Élections professionnelles 2008 : le bilan

Avec ces élections, SUD Éducation Guyane obtient ses premiers sièges (2 chez les certifiés et 4 chez les agrégés). Avec un total de 212 voix nous devenons la quatrième organisation syndicale dans l'académie de la Guyane. Ces résultats nous permettent d'obtenir un siège au Conseil Académique de l'éducation Nationale.

Dans le premier degré, nous progressons de 18 voix (49 en décembre 2005). Chez les PLP, il

nous aura manqué 5 voix pour obtenir un siège.

Pour le corps des certifiés, SUD Éducation Guyane a obtenu 10,5% des voix, et pour le corps des agrégés, 44,5% des voix.

L'implantation de SUD éducation en Guyane est ainsi confirmée. Ces résultats très positifs viennent renforcer notre militantisme.

Merci à tous et toutes de votre soutien lors de cette période électorale. Nous ferons de notre

mieux pour que les idées pour lesquelles vous avez voté soient respectées et appliquées.

**Avec Sud éducation,
OUVRONS LA !**

Les résultats sont disponibles sur notre site.



A une commission de mai, le Recteur a été saisi des questions concernant le « contrat de 3 ans » des contractuels. Le Recteur a précisé d'emblée que c'était une expérimentation : 206 personnes sont sélectionnées. Ces personnes ont signé un contrat sur établissement d'un an, renouvelable 2 fois. Drôle de contrat de 3 ans... Si ces collègues non-titulaires veulent changer d'établissement, ils perdent la possibilité de signer un contrat de 3 ans. Le Recteur a dit qu'il ne savait pas encore comment gérer ces cas pour qu'ils ne soient pas pénalisés par cette demande de changement d'établissement. Mais il déclare : « Pas de solution pour l'instant ». S'agissant de l'ordre d'affectation entre titulaires et non-titulaires : le Recteur a d'abord avancé en CAPA que le mouvement des titulaires aurait lieu d'abord, certifiant ainsi qu'il n'y aura pas de poste gelé pour ces contrats de 3 ans. Les collègues ne seront donc pas sur des postes vacants bloqués pour eux. Ce serait illégal, en effet ! Le Recteur a insisté sur le fait qu'on ne savait pas du tout comment ça allait finir par marcher ! Donc, on a pris un cas de figure : un collègue non-titulaire qui signe ce contrat sur un établissement sera quoi qu'il arrive sur cet établissement. Même au cas où il y ait déjà tous les titulaires ! La question est : « Que fera-t-il ? ». Mais rebondissement de dernière minute,

au groupe de travail sur les mutations, l'administration a déclaré que les postes seraient bien réservés aux non-titulaires qui ont signé ce contrat. Alors qui croire ?

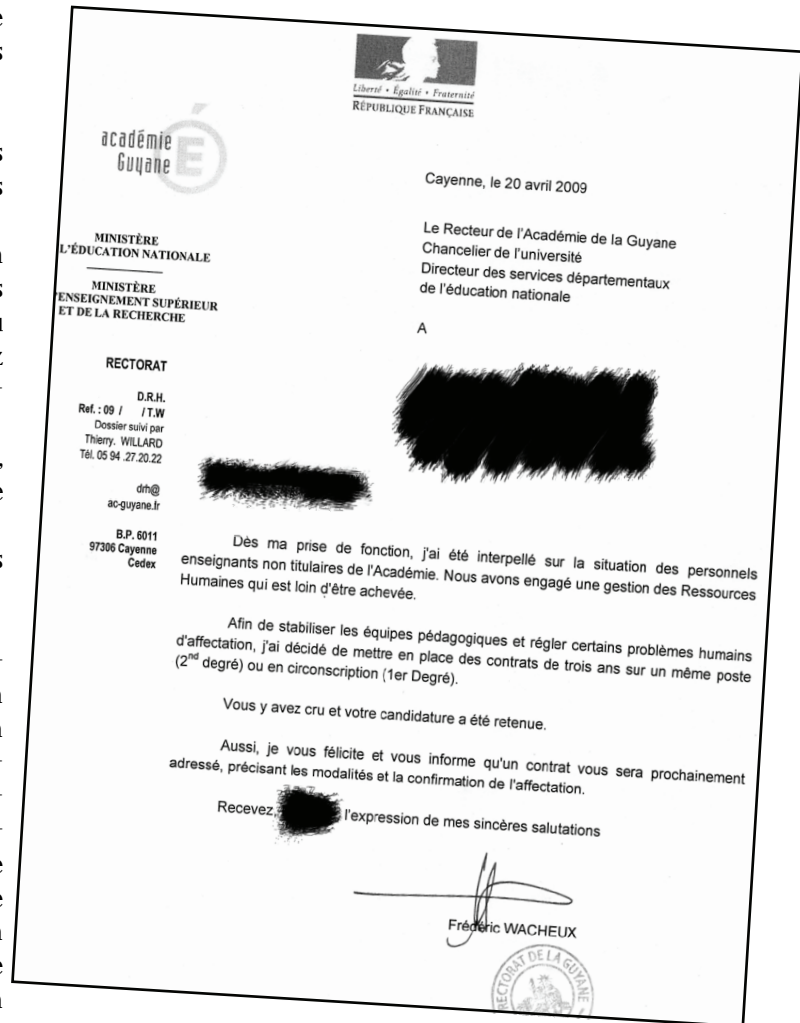
Chers collègues non-titulaires, vérifiez vos contrats : enseignerez-vous dans votre matière ? Serez-vous obligé de faire ce qu'on vous demande ?

Chers collègues titulaires, vos demandes risquent bien de ne pas aboutir là où vous voulez qu'elles aboutissent.

Chers collègues, serait-ce une manœuvre pour nous diviser ?

On nous annonce un bilan qui sera fait en octobre prochain. Sommes-nous des cobayes ? Le Recteur précise alors que si on constate trop de problèmes, rien

ne lui interdira de changer de dispositif... Qui ne tente rien n'a rien, c'est vrai. Mais, nous, ce qu'on veut, c'est protéger nos collègues, pas jouer aux cobayes de la privatisation de l'Éducation Nationale. Il faut titulariser les non-titulaires par tous les moyens possibles et arrêter le recrutement de précaires !



Brèves L'Éducation nationale recrute... des inspecteurs !

Un grand nombre de collègues ont dû se connecter sur I-prof pour essayer de connaître leur barème ou simplement pour avoir des nouvelles du mouvement qui tarde. Et plutôt que d'avoir les infos qu'ils recherchaient, ils sont tombés sur un mail du ministère dont l'objet était : Devenez IEN.

Confronté à la résistance de nombreux collègues opposés à ses réformes, le ministre, comme tout bon patron, renforce la hiérarchie. Alors que le budget de l'État prévoit 13 500 suppressions de postes dans l'éducation nationale, le ministère vient de créer 100 postes d'IEN au niveau national. Pour nous, le développement durable de l'école publique doit avoir pour objectif l'émancipation des individus et non la soumission à des chefs.

On n'est jamais trop fort pour ce calcul !

Cette année c'est l'école de la charbonnière à St Laurent (si, si vous avez bien lu la charbonnière et non un établissement de centre ville) qui a remporté le Rallye maths dans la catégorie Ecole Primaire. Le prix étant un voyage scientifique à Paris.

L'épreuve consistait en quelques problèmes de maths bien choisis et demandait astuces, initiatives, loin de notre bachotage habituel (Que celui qui ne l'a jamais pratiqué me jette la première pierre). Félicitations à l'équipe et aux professeurs ! Pour l'anecdote, cette même équipe s'était classée seconde l'année dernière.

Une perle de CAPA

Le Recteur doit donner des avis « exceptionnels » à 10% des agrégés potentiellement promouvables à la hors-classe. Quand on l'a oublié, le jour de la CAPA, comment choisir les meilleurs, les « exceptionnels » ? Alors le recteur prend les cinq premiers de la liste, les plus anciens et leur fait un petit cadeau.

C'est pas beau, le mérite ?

Réforme des lycées

Deux rapports viennent de paraître : le rapport **Apparu** et le rapport **Descoing**, deux rapports proposant des réformes radicales. Nous avons fait un tableau comparatif de ces deux rapports en citant de longs extraits de chacun pour être le plus exhaustif possible. Il est consultable sur le site de **Sud é d u c a t i o n G u y a n e** (sudeducationguyane.apinc.org).

Pour vous éclairer voici les points fondamentaux.

Sur le constat de départ, les rapports se contredisent sur l'inefficacité ou l'efficacité du lycée français - le rapport **Apparu** faisant l'impasse sur les réussites. De ce constat, ils proposent tous deux des changements à moyens constants. Comme si on pouvait faire des travaux chez soi gratuitement ! Ces changements concerneraient les lycées. Mais les rapports ne sont pas d'accord : **Apparu** n'aborde pas le lycée pro, le rapport **Descoing** préconise que les trois lycées, pro, technologique et général soient englobés dans la réforme.

La Région est sollicitée pour ces réformes dans les deux rapports : les **COP** passeraient sous contrôle de la Région, par exemple. Quid des régions pauvres, comme la Guyane ? Les deux rapports sont pour une autonomisation de plus en plus grande des EPLE en ne définissant plus qu'un **seuil minimum commun d'enseignements fondamentaux**. Dans cette perspective, l'interdisciplinarité est vue, par les deux rapports, comme un moyen d'alléger les enseignements puisque les savoirs sont doubles. Dans cet état d'esprit, les deux rapports veulent **baisser le temps global disciplinaire**, en réaffirmant la souplesse des contenus et des horaires d'apprentissage d'un établissement à l'autre. **Les enseignements disciplinaires sont cantonnés au**

matin. Pour mettre ceci en œuvre la semestrialisation semble s'imposer à **Apparu** mais **Descoing** semble plus frileux. Pour aider au mieux les élèves, puisqu'on baisse les heures de cours, les rapports instaurent **un adulte référent pour chaque élève pour son suivi personnalisé**. Mais quand le premier désigne l'enseignant, le deuxième ne précise pas de quel adulte il s'agira.

Les deux rapports préconisent la généralisation des enseignements technologiques et de SES aux

l'université, les deux rapports proposent **une redéfinition du cycle terminal du lycée vu comme une première étape du supérieur**, et un changement du métier des agrégés et des universitaires pouvant échanger des cours entre le secondaire et le supérieur. Pour les élèves, les rapports préconisent **des quotas**, une redéfinition du recrutement des IUT, des BTS et des CPGE, ce qui conduira à des réformes des concours.

Pour les professeurs, les deux rapports sont d'avis de nous faire



secondes, sans augmentation des postes de profs.

Les rapports sont pour **une redéfinition des filières** pour retarder la spécialisation et éviter l'effet « filière S », ce qui paraît intéressant mais faussé par le fait que chaque établissement aura une dotation horaire à gérer librement: un établissement « digne de confiance » proposera certainement plus de maths que de danse... Quant à l'évaluation, les rapports préconisent **l'augmentation du contrôle en cours de formation, ou d'autres validations de compétences extérieures à l'école**.

Pour ce qui est de la fonction du lycée de préparer les élèves à

travailler pendant les vacances d'août et de février en heures supplémentaires. Les deux rapports attaquent le statut des enseignants : vacances, services (agrégés à 17h), titularisation soumise à un stage en entreprise.

Les deux rapports, enfin, proposent **l'évaluation des établissements**, ce qui implique une mise en concurrence et une responsabilité accrue du chef d'établissement, : qui devient le supérieur hiérarchique des COP et dont la rémunération sera fonction des objectifs atteints du projet d'établissement.

Qui a peur de l'avenir ?

L'année prochaine, le lycée Félix Eboué sera lycée pilote de la réforme des lycées. Cette décision a été actée fin avril par M. le Recteur et imposée au lycée. Pourtant, les principaux intéressés, c'est-à-dire les personnels enseignants du lycée, n'ont été tenus au courant de cette mise en place que fin mai, par le biais de conseils d'enseignement, matière par matière. Alors qu'une réforme de ce type devrait être très largement discutée et préparée avec l'ensemble du personnel, la réforme se construit de manière individuelle, chacun ayant dix jours environ pour proposer les fameux modules semestriels au cœur de la réforme.

Pour le contenu lui-même de la réforme, alors que le rapport Apparu apporte des modifications à l'esprit de la réforme Gaudemar, le lycée lance l'expérimentation sur la base du premier texte, sur cinq secondes de type SES.

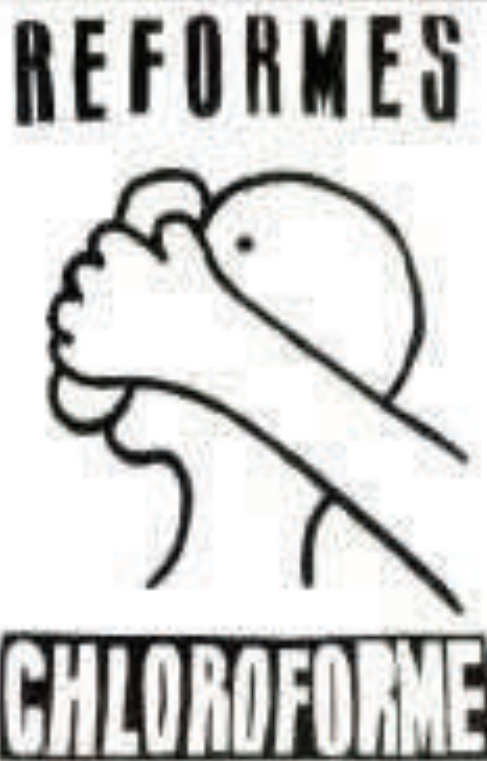
Pour le tronc commun, on conserve les enseignements fondamentaux : 4h pour les lettres, 4h pour les maths, 6h pour les sciences expérimentales, 3h en Histoire-Géographie, 5h de LVI et de LV2 en tout, 2h d'EPS. S'ajoutent 4 modules de découvertes, semestriels, qui

ne seront pas évalués, dans trois champs : humanités, sciences et sciences de la société. 14 modules seront proposés au premier semestre et 19 au second, regroupant entre 20 et 15 élèves. Les élèves auront par ailleurs des heures d'accompagnement, soit de soutien, soit d'approfondissement, soit d'orientation, à hauteur de 3h par semaine. Les heures de concertation au sein des équipes pédagogi-

ques seront rémunérées en HSE et non comptabilisées dans l'emploi du temps des enseignants.

On constate que les heures d'enseignement fondamentaux diminuent (on passe par exemple de 5h à 4h en seconde en lettres). Alors que rien encore n'est paru sur les modifications de programme que cela va engendrer, il est certain que ces modifications devraient voir le jour.

Alors que les rapports du gouvernement précisent que la réforme doit se faire à moyens constants, le lycée Eboué aura une dotation de 47h en plus -et il est certain qu'on ne devrait que s'en féliciter (ou se questionner sur le rôle de cette générosité sur le calme des enseignants)- ce qui lui permettra une certaine souplesse dans la mise en œuvre de la réforme. On peut toutefois s'interroger sur l'avenir de ce volant d'heures supplémentaires dans la DGH quand la réforme s'appliquera à tous les lycées et toutes les classes de seconde en 2010. Quid d'une expérimentation que ne se fait pas sur les bases avec lesquelles elle devrait être réalisée et dans la précipitation? De là à dire que cette expérimentation n'a d'expérimental que le nom... Rendez-vous en septembre !



Heure sup "

Contre la politique destructrice d'emplois, refusons collectivement les heures supplémentaires

Heures supplémentaires et suppressions de postes vont de pair. On espère nous faire oublier des revendications concernant l'augmentation de nos salaires tout en introduisant l'idée qu'un allongement du temps de travail s'impose. Et c'est en surfant sur l'individualisation que le gouvernement compte y arriver. Cerise sur le gâteau : ces heures supplémentaires sont défiscalisées et exonérées de tout prélèvement ! Et c'est ainsi qu'elles contribuent à casser notre système de sécurité sociale (santé, chômage, retraites...).

A l'obstination de ce gouvernement, opposons notre détermination pour dire que nous ne voulons pas de cette politique : refusons collectivement les heures supplémentaires ! Ce refus collectif prendra tout son sens dans la bagarre que mènent les salarié-e-s de tous les secteurs pour le droit à l'emploi pour tous-e-s.

Toutes les infos dont vous avez besoin pour refuser les heures sup' sont sur le site de Sud Educ : sudeducationguyane.apinc.org/spip.php?article186.



Le décret proposé vise à porter le recrutement par concours externe des professeurs du 1er et du 2nd degré au niveau du master 2 (soit bac + 5). L'Education nationale délègue ainsi auprès de l'université la question de la formation des futurs enseignants.

Mastérisation, quésako ?

Cette modification statutaire est une pièce centrale de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants des premier et second degrés de l'Education Nationale. Cette réforme, plus connue sous le nom de "masterisation", est largement rejetée par la communauté éducative. Son retrait constitue un pilier fondamental des revendications du mouvement de grève historique qui s'est développé dans l'Enseignement Supérieur et de la Recherche depuis février 2009.

Une menace contre le statut des futurs enseignants

Cette réforme menace gravement le

statut des futurs enseignants. Les postulants qui réussiront au master mais pas au concours constitueront un véritable vivier d'enseignants précaires tant pour l'Education Nationale que pour l'enseignement privé.

De plus, l'allongement de la durée des études qui découlerait de ce recrutement (5 années après le bac contre 3 aujourd'hui) conduirait de fait à un accroissement de la sélection sociale des futurs enseignants, car les étudiants les plus modestes auront des difficultés à financer des études plus longues.

Enfin, l'affectation des stagiaires en situation d'enseignement dès la rentrée 2010 priverait les enseignants d'une véritable formation professionnelle s'appuyant sur un cahier des charges rigoureux, centrée sur trois aspects essentiels : la maîtrise des contenus d'enseignement et des textes officiels, la maîtrise de la pratique de classe et la capacité à analyser ces pratiques.

SUD éducation revendique :

- ❑ le retrait de la réforme actuelle de la formation et du recrutement des enseignants des premier et second degrés de l'Éducation Nationale dans l'immédiat,
- ❑ le retrait de ces projets de décrets et la reconduction dans son intégralité du dispositif actuel de formation et des recrutements pour l'année 2009-2010, y compris la titularisation sans exigence de Master ;
- ❑ l'arrêt du recrutement d'enseignants précaires et la titularisation, sans condition de concours ni de nationalité des précaires déjà recrutés ;
- ❑ un plan pluriannuel de recrutement de nouveaux enseignants dans le cadre de la Fonction Publique d'Etat, par l'ouverture de postes aux concours ouverts aux titulaires de la licence ;
- ❑ l'accès à deux véritables années de formation professionnelle en alternance rémunérées après le recrutement.

Infos C.A.P.A. **Que pense Sud éducation de la Hors-classe ?**

Sud Education Guyane, comme sa fédération nationale, continue de dénoncer la Hors-classe pour les raisons suivantes :

- elle divise les personnels alors que nous sommes pour un corps unique, de la maternelle à l'université ;
- elle renforce le pouvoir de la hiérarchie en demandant l'avis non plus du seul inspecteur, mais encore du chef d'établissement ;
- Elle introduit un « mérite » subjectif et une compétition inutile qui

n'ont rien à faire dans la carrière d'un enseignant.

Notre syndicat posera, à chaque CAPA concernée, une motion demandant la disparition de cette classe. Si certains voient une solution dans la création d'échelons supplémentaires (un 12ème échelon, un 13ème, etc.), nous serons solidaires, car nous sommes avant tout attachés à la disparition de cette division des personnels que crée la Hors-classe.

Les suppléants ne sont pas les bienvenus !

Le règlement intérieur des Commissions paritaires a été changé : les suppléants ne peuvent plus venir au CAPA sur convocation, sauf s'ils remplacent un titulaire absent. Ils peuvent venir s'ils n'ont pas cours car ils sont seulement invités. C'est un recul par rapport à l'an dernier, comme l'ont dit tous les syndicats. Le Recteur a maintenu son choix : les élus suppléants devant leurs classes et pas de possibilités pour eux d'apprendre comment fonctionnent ces instances paritaires !

Les congés de formation, c'est au bon vouloir du Recteur !

Le Recteur a choisi contre le vote de la CAPA du 2 avril ceux qui auront droit à un congé de formation : les collègues qui ont demandé une formation par correspondance ont été pénalisés puisque ceux qui ont fourni une inscription en université ont eu une rallonge de points du Recteur. Nous avons dénoncé cela, principalement parce que personne n'avait été informé de ce nouveau barème. C'est le choix du Roi !

Pour contacter les éluEs de SUD Éducation

Téléphone 0594.38.86.08.

Commission Administrative Paritaire Académique des certifiéEs :

Alexandra CRETTE : kanine@alter.org
Laetitia COPIN : copin.laetitia@wanadoo.fr
François REZKI : francois.rezki@wanadoo.fr

Commission Administrative Paritaire Académique des agrégéEs:

Martine BUFFET : martine.buffet@wanadoo.fr
Stéphane THOMAS : sthomas973@wanadoo.fr

Retrouvez tous les comptes-rendus des CAPA sur le site de Sud Educ.

Inscrivez-vous sur la liste info de Sud en envoyant un mail à :
sudeducguyane@laposte.net